

1972

tiré à part

ETHNIES

Fonds Documentaire ORSTOM



010018495

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote : B*18495 Ex : unique

Institut d'Études et de Recherches Interethniques et Interculturelles
Mouton - Paris / La Haye



**Aspects des relations inter-ethniques dans les pays d'outre-mer
d'expression française**

(A partir des études menées à l'Office
de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer)

Les travaux en sciences humaines de l'O.R.S.T.O.M. se définissent comme recherches fondamentales orientées vers le développement économique et social, notamment dans les pays d'outre-mer d'expression française.

Le problème des relations inter-ethniques n'a pas constitué un thème particulier de recherche. Néanmoins l'ensemble de ces travaux représente une source importante d'informations, sur le plan des migrations intérieures et des relations inter-ethniques dans les zones d'accueil.

Nous les avons exploitées dans un double but : d'une part en dégager les éléments pertinents ; d'autre part introduire une réflexion méthodologique et critique.

On a pu qualifier les relations inter-ethniques en Afrique pré-coloniale de relations de type tribal, avec le maintien de l'accentuation des particularismes et des divisions. L'image d'un monde immobile cependant serait erronée. Par fuite devant l'étranger conquérant, pour la recherche de nouvelles zones de culture, de grandes migrations collectives ont eu lieu. Le colonisateur européen, souhaitant des groupes stables et pacifiques, y a mis fin, tout autant qu'aux rapports anciens de domination, mais en leur fournissant des occasions de prolongement, selon des voies toutes différentes.

Très tôt, l'extension des plantations commerciales et une politique de grands travaux ont provoqué des besoins en main-d'œuvre. Le travail forcé y pourvoira dans les débuts mais se révélera vite insuffisant. L'impôt, qui oblige à gagner de quoi le payer, la poussée démographique, que n'a pas suivie l'augmentation des ressources dans les zones pauvres ou excentrées, l'éclatement des structures traditionnelles et la montée de l'individualisme, la création de nouvelles cités, perçues comme des pôles de modernité, ont représenté autant d'incitations à l'émigration.

Des populations d'origine et de culture différentes entrent en contact. Deux milieux d'accueil : la campagne, la ville.

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote : Bx 18495 Ex :

I. Migrations de zones rurales à zones rurales

De nombreuses études monographiques ont abordé le problème général des migrations intérieures rurales. L'aspect particulier des relations inter-ethniques a rarement constitué un objet principal de la recherche, mais les notations d'intérêt sociologique, économique, démographique, géographique touchant le problème de prés y abondent. En relever et en ordonner les convergences nous a semblé une tâche possible, conduisant à un essai de construction d'une séquence-type des relations inter-ethniques à diverses étapes de leur évolution.

Dans les débuts du mouvement, la situation de l'immigré qui vient louer ses services auprès d'un planteur autochtone apparaît peu différente de celle d'un parent inférieur. Les liens qu'il noue avec son hôte sont des liens personnels de dépendance, assimilables à ceux d'un aîné au cadet. La présence de l'étranger n'en reste pas moins ambiguë. Disons simplement, sans qu'il soit possible d'approfondir ce point, que le souci des populations semble bien avoir été de l'intégrer dans la communauté, tout en se préservant de ses malveillances. L'autorisation donnée à l'étranger de cultiver pour lui-même sur les terrains de son hôte, voire celle de défricher dans les forêts du village ne paraissent lui avoir imposé d'autres obligations que celles prévues par la tradition envers le possesseur et le maître de la terre. De tous ces biens cependant, l'étranger n'a que l'usage. Il peut les transmettre à ses descendants à la condition que ceux-ci soient acceptés dans les mêmes conditions que lui. Il peut épouser une femme autochtone, mais ses enfants, s'il désire rentrer chez lui, doivent rester dans leur famille maternelle. Dans les actes de la vie courante, il se trouve incorporé à la communauté villageoise, en accepte les obligations et participe à ses fêtes et à ses réunions.

L'afflux progressif des immigrants, artisans et commerçants, ou jeunes salariés émigrant pour de courtes périodes, ont progressivement provoqué leur installation séparée sans pour cela déclencher l'hostilité du groupe. Les premiers étaient utiles, aucune concurrence n'était à craindre des seconds dans des activités qu'ils étaient seuls à exercer. Dans les débuts, l'établissement de quartiers étrangers paraît avoir été perçu par l'autochtone, comme une sorte d'extension des relations de clientèle sur le plan collectif, partant comme source supplémentaire de prestige. La nature de ces relations ne se transformera véritablement que lorsque les autochtones auront le sentiment de perdre le contrôle de l'immigration, et surtout le contrôle de l'accès aux terres.

Les étrangers ont ici bénéficié de l'imprévoyance des autochtones ouvrant à leurs employés de petites concessions sur leurs domaines ou des droits d'usage

limités sur les terres incultes, sans autre garantie que celle d'une intime conviction quant au caractère temporaire de leur installation. Tout aussi souvent des formules de métayage ou de location de terrains ont été concédées pour les avantages immédiats qu'ils représentaient. L'examen de cas concrets montre qu'à partir de cette situation s'est amorcé un processus cumulatif de séparatisme et de dégradation des relations inter-ethniques.

La pression sur les terres s'accroissant, aux situations d'exploitation économique, dans le cas de contrats draconiens imposés par les propriétaires et les employeurs, a répondu l'avance insidieuse des cultivateurs étrangers, défrichant de nouveaux terrains sans autorisation, dépassant les limites de leurs concessions, se prévalant faussement d'engagements anciens.

Un facteur essentiel de tensions a été l'absence d'un droit contractuel constitué, au moins d'un cadre de référence unique en matière de services ou de cession immobilière. Ambiguïté, imprécision sur les termes et les délais, aura été le caractère le plus constant des engagements. L'important, cependant, est que les parties en présence paraissent s'en être accommodées, en fonction des avantages qu'elles ont cru y trouver ou par la crainte d'être liées par des formules définitives qui auraient risqué de les défavoriser. L'inadaptation du droit coutumier et du droit européen à une situation nouvelle et spécifique n'a certes pas facilité un accord durable, mais il apparaît bien que le recours aux orientations de l'un ou de l'autre a surtout représenté une tactique entre bien d'autres dans une stratégie de renversement des forces en présence.

Quelques exemples nous éclaireront :

— Les Agni de Côte-d'Ivoire paraissent bien avoir été supplantés par les représentants du bloc des immigrants dans la faveur du fonctionnaire colonial. Il y avait eu, pour eux, bien peu à attendre du fonctionnaire colonial. Ainsi les a-t-on vus concilier un esprit résolument moderniste sur le plan économique¹ avec un conservatisme total en matière de droit foncier : les droits acquis par les étrangers ne sont que des droits d'usage, leur fondement ou leur sanction ne peut être que coutumière.

— L'attitude des immigrants Baoulé a été exactement inverse. D'une part ils souhaitaient un retour à la tradition en matière d'obligations contractuelles, leur objectif étant d'obtenir des engagements moins rigoureux en matière de location et de ferme, et d'autre part ils réclamaient un droit équivalent à celui du planteur européen en matière d'achat et de propriété des terrains.

Facilité par le séparatisme géographique, le séparatisme social qui permet

1. Marqué entre autres choses par un effort de mécanisation dont un des buts les moins lointains était de résoudre le problème de la main-d'œuvre étrangère, par sa suppression.

à chacun de rester sur ses positions et de se prémunir d'une pénétration incontrôlable du partenaire, représente une première réponse à la situation.

La rareté des mariages inter-ethniques, au-delà des obstacles inhérents à la diversité des religions et des traditions, en sont une manifestation évidente.

Le séparatisme politique prend des formes diverses : immigrants mis à l'écart des institutions politiques de la communauté-village ; refus de part et d'autre, de participer à des entreprises de type coopératif, etc.

Il prend tout aussi souvent l'aspect d'une véritable ségrégation : ségrégation scolaire tout particulièrement, dans la mesure où l'instruction apparaît comme une condition d'accès aux postes de décision.

Une solution pour les communautés étrangères serait d'accroître leur cohésion et de se donner des structures politiques stables et fortes par le canal desquelles pourrait s'entamer le dialogue et se conclure une entente entre groupes en confrontation. Ceci s'est anciennement réalisé dans certaines zones du Sud-Ouest de Madagascar, pour la conclusion d'institutions inter-ethniques (Miraindraiky), regroupements démocratiques de villages avec conseils élus habilités à appliquer un droit prétorien lorsque le recours aux règles traditionnelles paraît insuffisant.

Mais la dispersion des groupes familiaux, dans les nouvelles zones d'implantation, l'éclatement des structures politiques traditionnelles dans les quartiers d'immigrants sont un obstacle décisif à une telle évolution.

L'homogénéisation des comportements des immigrants avec ceux des autochtones, par adaptation à un même environnement, qui pourrait fournir une autre voie de résolution des oppositions, se trouve freinée par plusieurs facteurs :

1. Le maintien de liens étroits avec le milieu d'origine, au-delà de plusieurs générations, qui s'explique par la précarité de leur condition dans leur nouveau pays.

2. La solidité des liens de solidarité traditionnels de la famille : les étrangers qui sont de petits exploitants agricoles sont plus souvent contraints de recourir à une main-d'œuvre familiale, non salariée ;

3. Une tendance à une évolution divergente de celle des autochtones selon les perspectives du développement économique : l'immigrant appartient, le plus souvent, aux catégories socio-professionnelles les moins favorisées (petit artisan — petit exploitant — manœuvre). Rapatriant une partie de ses revenus dans son pays d'origine, il paraît peu soucieux d'effectuer des dépenses de prestige hors de son milieu traditionnel et réalise peu d'investissements durables dans le pays d'accueil.

Le parallélisme entre les divisions ethniques et les différenciations collectives dans le statut et les comportements économiques fournissent une riche

matière aux rationalisations dans les jugements que les protagonistes portent les uns sur les autres. On imagine aisément qu'ils représentent une source renouvelée d'agressivité, de frustration et d'incompréhension entre groupes. On comprend aussi en quoi, par une action en retour, l'appartenance ethnique peut, dans une certaine mesure, apparaître comme la condition même de l'accès à un statut économique supérieur.

Ainsi voit-on certaines ethnies méprisées dissimuler leur origine et se donner comme appartenant à l'ethnie économiquement dominante ou considérée comme plus civilisée².

Le même phénomène se produit, mais avec une signification différente, lorsque certains étrangers tendent à s'assimiler à l'ethnie considérée comme la plus efficace et la plus agressive dans la lutte contre l'autochtone³.

La notion « d'étranger au village », elle-même, tend à évoluer : de retour au pays après une longue absence, l'individu qui n'a pas conservé de droits personnels de succession sur les terrains de sa famille, se verrait de plus en plus laissé en marge de la communauté, et assimilé à un étranger en ce qui concerne le droit d'accès aux terres vierges.

Ainsi la notion d'ethnie, selon les lieux et les moments, non seulement change de fonction, mais de contenu. Toujours, cependant, l'avons-nous vu agir, contradictoirement d'une part comme principe de division pour signifier « l'opposition à », « l'union contre », « l'assimilation malgré », d'autre part comme principe d'identité, par persistance de l'appellation, au-delà des différenciations et des transformations internes.

Elle nous apparaît ainsi comme le signe d'une contradiction, celle par laquelle des conflits entre groupes sociaux ne se trouvent jamais débattus sur leur vrai plan, qui est économique, ni à leur vrai niveau, qui est un face à face, mais par le renvoi à une réalité autre et extérieure. Comme occultation de la vérité, elle est une idéologie.

Une telle approche du problème nous fournit deux ordres d'enseignement :

1. Un enseignement particulier : la recherche de la cohésion et le maintien de l'identité ethnique du groupe d'immigrants est une réponse à une situation objective. Elle n'apparaît pas comme un fait de pur conservatisme, mais à l'inverse comme une condition et un moyen de l'innovation.
2. Un enseignement général : les modalités des relations inter-ethniques

2. Ce serait le cas de certains Kabré au Centre Cameroun, des Tsimihety à Madagascar, de certains Bambara au Sénégal, et certains Bakongo du Congo-Brazzaville.

3. Ce serait le cas de certains Senoufo ou de Mossi de Côte-d'Ivoire, se convertissant à l'Islam et se donnant pour « Dioula ».

apparaissent comme un effet second, la nature de la relation fondamentale, économique dans ces cas, demeurant inchangée.

II. Le problème des relations inter-ethniques en milieu urbain

Les recherches menées sous l'égide de l'O.R.S.T.O.M. sur les villes africaines sont nombreuses bien qu'il n'existe pas encore d'étude complète du fait urbain pour un pays ou une grande région : nous ne disposons pas en particulier de possibilités de comparer grande ville et centres secondaires dans un même ensemble socio-économique.

Cependant il n'a pu échapper aux chercheurs de faire référence aux relations inter-ethniques qui constituent l'une des grandes difficultés de la vie urbaine.

Nous essaierons de saisir le phénomène selon deux « plans de coupe » :

— un plan géographique (II. 1) qui permettra de mettre en lumière une diversité liée aux différentes formes de migrations et de vie économique, ainsi qu'au type d'agglomération ;

— un plan diachronique (II. 2) qui à travers l'exemple de Brazzaville nous permettra de nous interroger sur l'existence d'une évolution.

Nous reprendrons ensuite le problème sous divers aspects permettant de rechercher une unité (II. 3).

À côté des études proprement sociologiques, nous donnerons enfin quelques indications sur les conclusions que l'on peut, dès à présent, annoncer d'une étude en cours portant sur la transmission des connaissances en milieu culturel hétérogène (II. 4).

II. 1. Plan géographique

Nous disposons d'une part d'une série d'études sur des centres secondaires en Côte-d'Ivoire, d'autre part d'études sur Brazzaville, Kinkala (centre secondaire congolais), Douala, Papeete (Tahiti). De plus, bien entendu, de nombreux centres ont été analysés au sein de recherches plus vastes : région, recensements nationaux, etc.

La région qui englobe les centres urbains secondaires de Côte-d'Ivoire a connu, avant les Européens, une forte organisation sociale fondée sur des royaumes assez centralisés : les cours des souverains ont suscité des regroupements humains autour desquels se sont établis les centres, parfois en les englobant. D'autre part, les échanges commerciaux, les migrations le long de grands axes de communication étaient déjà importants. La colonisation n'a pu effacer cette organisation.

La caractéristique commune de ces centres secondaires est en conséquence de conserver des traces des anciens modes de relations inter-ethniques, sous des formes proches des anciennes institutions (20) ⁴.

Quant aux nouveaux modes de relations, ils sont pour une bonne part calqués sur ceux des zones proprement rurales où le volume des échanges est intense : on y retrouve les mêmes relations de dépendance entre commerçants et producteurs, les mêmes tensions relatives à l'appropriation ou l'usage des terres entre autochtones et immigrants, les mêmes problèmes d'unions matrimoniales plus ou moins acceptées selon les ethnies respectives. Presque tous les immigrants conservent des liens très forts avec le pays d'origine : même s'ils ne se traduisent pas par des retours fréquents ou définitifs, ces liens restent des éléments majeurs du champ des préoccupations et des aspirations de l'individu. Enfin, des taux de fécondité élevés résultent d'une pratique courante dans une des plus importantes ethnies immigrantes (Dioula) à savoir le mariage « avant le départ » et la polygamie.

Cette pratique, assez rare habituellement chez les immigrants urbains, témoigne d'un refus de fusionner avec les ethnies autochtones (23, p. 54).

Enfin phénomène original par rapport aux zones rurales, mais à la fois tributaire des anciennes structures sociales et des mouvements économiques modernes, on constate fréquemment la division des villes en quartiers correspondant à des groupes socio-professionnels différents et par suite aux ethnies qui leur sont théoriquement liées. L'un de ces groupes socio-professionnels modernes est constitué par les « fonctionnaires » qui, bien que de niveaux économiques variés, tendent à former une classe à part, dotée de sa propre hiérarchie, objet et auteur de préjugés ethniques.

Dans l'ensemble, les centres urbains secondaires décrits en Côte-d'Ivoire montrent des relations inter-ethniques encore figées comme bloquées à l'époque du traumatisme colonial ; ils obligent à une coexistence plus étroite, mais n'ont pas encore le caractère uniformisant de la grande ville ; ils n'offrent pas un éventail suffisant de regroupements selon d'autres critères que l'ethnie ; la division entre ethnies conserve encore une valeur fonctionnelle dans la mesure où elle participe à la résolution des tensions par la codification des relations qu'elle entraîne.

Les auteurs de cet ensemble de monographies qualifient la situation ivoirienne d'exceptionnelle. Certes l'importance et l'ancienneté des courants migratoires et commerciaux y sont assez particulières, mais on y retrouve des traits communs aux petites villes d'autres régions.

4. Les numéros renvoient au document cité en bibliographie.

Ainsi Kinkala (70 km ouest de Brazzaville) s'est implanté artificiellement dans une zone ethniquement homogène ; le mouvement migratoire qui s'y tint au début du siècle ressemblait plus à une lente inondation qu'à un « courant » et il n'y a pas ici de long passé d'échanges socio-économiques. Par contre, on y retrouve la même fixation de la conscience ethnique (transposée plus ou moins sur le plan national et politique), et le même isolement du groupe des fonctionnaires.

La différence s'accroît lorsque l'on passe aux cités modernes. La création et le développement de ces dernières apparaissent beaucoup plus nettement artificiels aussi bien historiquement que comme réponse aux besoins de la région environnante ; les autochtones ne peuvent plus y jouer le rôle d'hôtes et se trouvent eux-mêmes enfermés dans un ancien quartier sans avenir ; les contraintes du monde moderne y sont plus nettes ; les fluctuations économiques en dysharmonie avec l'afflux constant d'immigrants attirés par la ville provoquent un chômage à peu près permanent ; l'uniformisation et la dépersonnalisation des rapports inter-individuels s'opposent à la permanence des structures anciennes, tandis qu'un éventail très riche de groupes et de structures modernes s'offre à l'habitant ; enfin une présence plus manifeste des structures nationales, la coexistence obligatoire poussent à la diffusion d'une nouvelle éthique sociale.

Malgré certaines divergences entre les auteurs, divergences que nous essaierons plus loin de dépasser, il semble bien que la conscience ethnique régresse au fur et à mesure du progrès de l'urbanisation et qu'en conséquence les tensions inter-ethniques devraient disparaître en milieu urbain (ce qui n'est, hélas ! pas vérifié) (21). On se trouve devant une double chaîne de phénomènes :

— d'une part une intériorisation de la conscience ethnique : l'appartenance au groupe n'est presque plus vécue collectivement mais individuellement à l'occasion de vexations ou d'avantages personnels ; cependant cet isolement est relatif, les membres de la tribu d'origine ne cessant de rappeler leur présence par divers moyens (demandes de secours, sorcellerie, etc.) ;

— d'autre part la disparition des structures traditionnelles ne permet plus les échanges codifiés entre ethnies, et a amené la disparition des « ponts » de communications qui permettent la résolution continue des tensions.

Il en résulte une « charge » affective progressive à l'échelon de l'individu et une accumulation des tensions collectivement. Nous reprendrons plus loin ces deux points.

II. 2. *Plan diachronique*

Ici nous utiliserons la succession d'études sur Brazzaville menées sous l'égide de l'O.R.S.T.O.M. : étude qui prépara *Sociologie des Brazzavilles noires* de

G. Balandier (1950), études sur le chômage de R. Devauges et G. Althabe (1957-1959) et contacts personnels plus récents avec cette ville.

En 1950, G. Balandier note une assez forte coupure entre ethnies particulièrement entre les deux grands regroupements du Nord et du Sud du Congo ; des structures traditionnelles dégradées sont encore présentes au moins pour le groupe qui se considère comme autochtone ; par ailleurs les autres formes de regroupement urbain (associations culturelles, religieuses ou politiques) échouent dans leurs efforts à dépasser les barrières ethniques ; cependant c'est l'aspect négatif de l'appartenance ethnique (division) qui joue ici presque exclusivement au détriment de l'aspect positif d'agrégation (17, p. 124).

En 1957, R. Devauges et G. Althabe notent par contre le succès des groupes d'amis inter-tribaux et de clubs où les critères ethniques semblent négligés (même pour la constitution des bureaux de dirigeants). Il est vrai qu'il s'agit d'une étude en milieu « jeunes » (les plus âgés ne dépassant pas trente ans).

R. Devauges distingue ainsi trois stades de l'évolution du phénomène en milieu urbain (21, pp. 166-167) :

1. Détribalisation à la première génération : le bouleversement que provoque la ville contribue à abaisser les frontières inter-ethniques. La position dominante de l'Européen « réduit la portée des antagonismes intérieurs à la société négro-urbaine » (17, p. 267).

2. Restructuration par famille (dans les clôtures) et ethnies (dans des zones d'urbanisation nouvelle, où les agglutinations s'entraînent mutuellement par affinités). C'est à ce stade qu'apparaît le « rattrapage » (décrit ci-dessus) par le milieu traditionnel.

3. Revitalisation des tensions ethniques à travers des problèmes « modernes » en apparence : marché du travail, aménagements urbains, questions générales de « politique ».

Cette latence des divisions ethniques est ressentie douloureusement comme une tare inéluctable par les jeunes : elle apparaît en général comme spécifique de leur propre nation. Aussi la volonté quasi généralisée d'en sortir est équilibrée par leur fort sentiment de découragement qui, en cas de crise, les mettra sans résistance devant la reprise en main par le groupe ethnique.

Or, moins de deux ans après (1959), les mêmes quartiers virent de sanglants affrontements, entre deux ethnies particulièrement.

Par contre à quelques mois d'intervalle, au sein d'un centre d'apprentissage, une vive tension débouchait sur des bagarres entre groupes professionnels, le clivage ne réussissant pas à s'opérer selon des plans ethniques malgré la diversité des tribus en présence (les antagonistes en avaient d'ailleurs nettement conscience).

1963 voit naître au Congo une révolution, à caractère surtout social (elle est conduite par des syndicalistes), ce qui la libère des attaches ethniques des mouvements politiques habituels. Très vite, les dirigeants s'attellent à la lutte contre les restes de « tribalisme » (d'abord niés), et ceci avec un certain succès.

Quatre ans après, une série d'incidents se trouvent interprétés par le public comme rivalités ethniques, et le mouvement unique de la jeunesse lui-même est obligé de tenir compte, pour la distribution de postes de responsables, de critères géographiques, c'est-à-dire ethniques.

Bien sûr, il est possible qu'une puissante idéologie unificatrice vienne annihiler l'effet des idéologies ethniques « séparatrices », et il y a incontestablement des progrès en ce sens ; il semble cependant que les tensions entre groupes ethniques se maintiennent à l'état latent et soient prêtes à resurgir par la moindre faille dans la conscience nationale.

II. 3. *Quelques observations psychologiques et sociologiques*

Quittant le plan des diversités géographiques ou temporelles, nous ferons ci-après quelques notations qui, à travers quelques faits sociologiques et psychologiques, nous permettront de retrouver une certaine unité dans le phénomène.

1. *Problème de terres.* En milieu urbain, la cession de terres à des « étrangers » revêt essentiellement un intérêt lucratif (considérable dans les villes en rapide expansion) pour les chefs locaux.

Admettre l'immigrant, lui trouver une place (positive ou négative) dans le système social, n'ont plus le caractère nécessaire que l'on constate en milieu rural. La terre n'a d'ailleurs plus ni valeur de production ni valeur de zone d'influence ; la relation avec les ancêtres est assez rapidement oubliée, sinon pour les féticheurs que plusieurs auteurs signalent installés à la périphérie, « près des sources spirituelles » (17 ; 21). Aussi la ségrégation ethnique par quartier disparaît-elle rapidement dans les nouveaux lotissements, les regroupements que l'on y peut constater sont plus liés aux réseaux de communications et aux affinités plus fréquentes en milieu ethnique homogène qu'au respect de règles traditionnelles d'accueil ou de rejet.

2. *Relations matrimoniales.* La ville est évidemment le lieu privilégié des « libérations ». Dans nombre de cas, les unions mixtes inter-ethniques conservent un caractère provisoire et toléré, surtout dans les villes-chantiers naissantes où le taux de féminité est généralement bas ; ceci ne va pas d'ailleurs sans heurt avec le groupe autochtone qui, à ce stade du développement urbain, est encore puissant et fréquemment frustré par l'invasion récente de son territoire (22, p. 69).

A un stade ultérieur, de véritables « mariages » apparaissent possibles :

certaines tribus semblent plus ouvertes et se spécialisent dans ce type d'échange (Baoulé), tandis que, du côté masculin, ce genre d'union est recherché par des fonctionnaires, commerçants, étudiants qui entendent ainsi profiter d'un prestige social indépendant des hiérarchies traditionnelles pour échapper aux contraintes de l'ethnie (27). Etudiant des procès matrimoniaux, G. Balandier note qu' « il ne se révèle guère que les mariages ethniquement mixtes soient plus vulnérables que les mariages homogènes » (17). L'uniformisation des règles et le caractère de plus en plus monétaire des dots contribuent à permettre et stabiliser de telles unions.

3. *Monde du travail.* La principale possibilité d'intégration sociale et d'acquisition d'un minimum de puissance est évidemment offerte par l'accès à un travail salarié en général. Ici l'appartenance ethnique conserve une grande importance selon la majorité des auteurs : les anciennes castes sont sclérosées et inadaptées au marché et aux techniques modernes, tandis que des « réseaux » de placement tendent à la fois à les supplanter et à maintenir des spécialisations ethniques sur le plan des catégories professionnelles et sur celui des établissements et lieux de travail.

Malgré cela, une fois la « place » trouvée, une fois que l'on a eu recours utilement à la coutume ou qu'on en a respecté les obligations, les relations au travail ne marquent pas de tensions permanentes graves. Les exclusions ethniques ne sont pas catégoriques et relèvent plus souvent de notions de commodité (en matière de langage surtout). Parfois même la diversité ethnique est souhaitée « pour échapper aux histoires », ou pour assurer une plus grande variété professionnelle dans la famille (14 ; 21).

4. *Développement d'une conscience urbaine.* Elle est faible dans les centres secondaires où le nom du quartier (lié encore à des divisions ethniques) l'emporte sur celui de la ville lorsque les gens sont interrogés sur leur lieu de résidence. Il en est de même dans les villes qui ne sont encore que des rassemblements de village (Brazzaville en 1950, Papeete en 1960, Douala en 1955).

Pendant cette conscience s'actualise vite lors d'une nouvelle migration de la ville vers la brousse, le village natal ou un chantier (24 ; 17, p. 271). A ce moment, les classifications ethniques disparaissent et les originaires d'une même ville se trouvent définis par leur caractéristique urbaine et quasiment traités comme un groupe ethnique à part, doté de préjugés favorables ou non (22, p. 69).

5. *Perception de l'étendue et des frontières dans l'ethnie.* Cette perception est très contingente : ainsi certaines déterminations ethniques sont des créations extérieures, européennes souvent, et la conscience d'appartenance reste à l'échelon du sous-groupe ; en 1960, à Papeete, la conscience d'être Polynésien est faible

et négative (créée par l'opposition aux autres grands groupes ethniques : Chinois, Européens), tandis que l'appartenance à des sous-groupes plus ou moins issus d'anciens royaumes est vivement perçue.

Par ailleurs, les ethnies puissantes, numériquement et qualitativement, tendent à phagocytter les groupes mineurs surtout du fait qu'elles modifient à leur profit le paysage urbain et s'y identifient. Sauf exception (Bacongo, à Brazzaville jusqu'aux années 60), l'existence de quartiers ethniquement homogènes est une croyance plus liée au paysage urbain qu'à un décompte ethnique précis (24).

En période de crise ou d'affrontement, ces frontières se condensent de manières variables, les grands groupes ethniques englobant ou excluant certains sous-groupes.

II. 4. *Transmission des connaissances*

Dans le cadre d'études urbaines mais avec une approche beaucoup plus psychologique, M. Jullien a entrepris une étude de la transmission des connaissances en milieu culturel hétérogène.

Brièvement, on peut signaler ici que cette transmission est rendue difficile du fait que tout groupe social tend à se prémunir contre sa propre contamination en ne transmettant pas intégralement son message culturel lors d'un contact avec l'étranger. Il y a contradiction entre le désir ou la nécessité de communiquer qui « dilue dans l'autre » et la nécessité de l'autoconservation.

D'où la pratique généralisée d'un ésotérisme partiel dans la communication avec l'autre (le langage ésotérique proprement dit des sociétés secrètes n'en étant qu'une forme consciente et extrême) : ce sera celui d'une église, d'une bande de jeunes, d'un groupe d'anciens ouvriers envers des nouveaux. Etendue aux communications entre groupes ethniques ce schéma permet d'élucider la raison pour laquelle la culture de l'autre ethnique est toujours perçue d'une façon morcelée et non cohérente aggravée par les protections de l'ethnie propre de l'observateur qui privent les éléments culturels étrangers de leur fonction de signifiants.

II. 5. *Essai d'interprétation*

Dans les différents travaux des chercheurs O.R.S.T.O.M., nous avons relevé au sujet des relations inter-ethniques en milieu urbain les caractéristiques suivantes :

- oscillation de l'intensité et de la manifestation des tensions entre les groupes résultant de structures modernes et les groupes ethniques traditionnels ;
- accumulation des tensions et absence de « soupapes » de réduction ;
- intériorisation et individualisation des attitudes ;

— tentatives « des ethnies les plus puissantes pour retrouver des moyens de différenciation » (17, p. 261).

La permanence de la notion d'ethnie, le caractère latent des antagonismes qui se révèlent partout par brusques explosions sont en contradiction avec tout ce qui, en ville, tend à provoquer une restructuration sociale : conditions matérielles de l'habitat, législation, nouvelle idéologie nationale et morale universaliste, inévitable dépersonnalisation des rapports sociaux.

La notion d'ethnie apparaît comme la survivance d'une idéologie sclérosée, non fonctionnelle, détachée du contexte économique rural qui l'a fait naître. C'est sous cet aspect négatif qu'elle est perçue par « l'urbanisé » de fraîche date.

Cependant les groupes sociaux modernes (associations culturelles, sportives ou récréatives, groupes religieux, partis, syndicats) se révèlent insuffisants à résoudre les difficultés de la vie urbaine (chômage, surpopulation, insalubrité) et les antagonismes qui en résultent : leurs encadrements sont insuffisants, ils n'ont pas de longues traditions ni de possibilités d'influence sur les pouvoirs publics, leur extension numérique est souvent inférieure aux premiers espoirs.

De plus les problèmes urbains ne font que s'intensifier à mesure que croît la concentration ; leur solution fuit devant ceux qui tentent de les résoudre.

De cet accroissement des tensions et de l'incapacité à les résoudre naît la régression des individus vers des cadres idéologiques dépassés mais profondément valorisés par leur adaptation antérieure. Univers plus simple, plus stable, l'idéologie sécrétée par le groupe ethnique se présente alors comme une ligne de repli évitant l'affrontement avec la réalité. Cette idéologie, privée de ses moyens naturels de résolution, cache une inadaptation encore plus profonde et prépare en les justifiant des rééquilibrages violents et explosifs.

Au niveau de l'individu, la conformité au groupe ne suffit pas à rendre compte de la violence des explosions. Le groupe ethnique propose une ligne de régression mais c'est l'individu, rendu fragile par sa trop longue confrontation avec une réalité qui le dépasse, qui choisit d'y retourner. Ce choix est renforcé par la valeur que conserve l'idéal moral de solidarité ethnique par rapport à celui, plus fraîchement acquis, du devoir de solidarité nationale ou universelle. L'appartenance ethnique n'a plus de pouvoir signifiant mais reste l'objet d'un investissement affectif. Les affrontements n'auront alors plus l'aspect organique de la lutte d'un groupe, mais celui anarchique d'une décharge affective chez des individus agissant en parallèle.

Conclusion

Les travaux auxquels nous nous sommes référés ont abordé le problème des relations inter-ethniques chaque fois sous des aspects variés (points de vue économique, psychologique, sociologique).

Ils ont cependant tous convergé vers le même groupe de constatations qui peuvent être ainsi résumées :

— l'évolution des relations inter-ethniques et la conscience même d'appartenance ethnique apparaissent comme la réponse des sociétés à des circonstances objectives, parmi lesquelles les rapports de forces déterminés par les conditions économiques apparaissent prédominants ;

— les modalités des relations inter-ethniques possèdent une grande plasticité et semblent transposables aux relations entre d'autres types de groupes sociaux.

On constate par ailleurs chez ces chercheurs, comme parmi les populations qu'ils étudiaient, la tendance à recourir à des explications en terme d'ethnies dès qu'apparaît un conflit au sein d'une société. Il existe là un danger d'utiliser cette notion comme une entité isolée de son contexte et rassemblant les « résidus » de l'inexplicable. Les relations inter-ethniques sont inséparables de la société globale dans laquelle elles se trouvent insérées.

BIBLIOGRAPHIE *

I. RELATIVE AUX MIGRATIONS EN ZONES RURALES

1. AUGE, M., *Organisation et évolution des villages Alladian*, Abidjan, O.R.S.T.O.M., 1967, thèse de 3^e cycle, 493 p.
2. BOUTILLIER, J.-L., *Bongouanou, Côte d'Ivoire*, Paris, Berger-Levrault, 1960, coll. « L'Homme d'outre-mer ».
3. DESCHAMPS, H., *Les Migrations intérieures à Madagascar*, Paris, Berger-Levrault, 1959, coll. « L'Homme d'outre-mer ».
4. DIZIAIN, R., « Les facteurs de l'expansion Bamileke au Cameroun », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 1953, p. 235-246.
5. DUPIRE, M., « Planteurs autochtones et étrangers en Basse Côte-d'Ivoire orientale », *Etudes Eburnéennes*, VIII, 1960 (mission du Conseil supérieur des Recherches Sociologiques Outre-Mer).

* Limitée aux travaux effectués sous l'égide de l'O.R.S.T.O.M. et consultés en vue de la présente communication (septembre 1968).

6. DUPIRE, M., et BOUTILLIER, J.-L., *Le Pays Adioukrou et sa palmeraie (Basse Côte-d'Ivoire)*, Paris, O.R.S.T.O.M., 1958, coll. « L'Homme d'outre-mer ».
7. LAVONDES, H., *Sociologie du développement agricole*, Service du Paysannat, Tananarive, 1959.
8. LUCIEN-BRUN, B., « Coup d'œil sur l'expansion Kabré », *Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches en Sciences Humaines de la Kara. Documents ethno-sociologiques (série C)*, fasc. IV, décembre 1967.
9. MARCHAL, J.-Y., *Antanety Ambohidava : monographie d'un terroir du Moyen-Ouest malgache*, Tananarive, O.R.T.O.M., 1967.
10. OTTINO, P., *Les Economies paysannes malgaches du Bas-Mangoky*, Paris, Berger-Levrault, 1963, coll. « L'Homme d'outre-mer ».
11. PAUVERT, J.-C., *Etudes des migrations Kabré au Togo*, Paris, O.R.S.T.O.M., mars 1961.
12. PODLEWSKI, A.-M., *La Dynamique des principales populations du Nord Cameroun*, *Cahiers O.R.S.T.O.M. Sciences Humaines*, n° 4, 1966, 194 p.
13. SAVONNET, G., « La colonisation du pays Koulango par les Lobi », *Cahier d'Outre-Mer*, XV, 1962.

II. RELATIVE AUX ZONES URBAINES

14. ALTHABE, G., *Etude du chômage à Brazzaville en 1957*, t. I : *Etude psychologique*, *Cahiers O.R.S.T.O.M. Sciences Humaines*, n° 4, 1966.
15. ALTHABE, G. et DEVAUGES, R., *Le Problème des villes en Afrique*, Conférence économique africaine et malgache, Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, 1964.
16. AUGER, A., *Kinkala, centre urbain secondaire et sa vie de relations*, Centre O.R.S.T.O.M. de Brazzaville, 1965.
17. BALANDIER, G., *Sociologie des Brazzavilles noires*, *Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques*, Paris, Armand Colin, 1955.
18. BIFFOT, L., *Comportements, attitudes et niveaux d'aspiration de la jeunesse scolaire gabonaise*, Libreville, O.R.S.T.O.M., 1967, t. I, 146 p., ronéotypé.
19. BIFFOT, L. et DEVAUGES, R., *Les Dépenses exceptionnelles dans les budgets de ménage à Pointe-Noire*, *Cahiers O.R.S.T.O.M. Sciences Humaines*, n° 3, 1963, 101 p.
20. BOUTILLIER, J.-L., « Notes préliminaires à l'étude de la ville de Bouna », in *Les Petites villes de Côte-d'Ivoire*, Abidjan, Centre O.R.S.T.O.M. d'Adiopodoumé, 1968.
21. DEVAUGES, R., *Etude du chômage à Brazzaville en 1957*, t. II : *Etude sociologique*, *Cahiers O.R.S.T.O.M. Sciences Humaines*, n° 4, 1966.
22. DEVAUGES, R., *Les Chômeurs de Brazzaville et les perspectives du barrage du Kouilou*, *Cahiers O.R.S.T.O.M. Sciences Humaines*, n° 2, 1963, 99 p.
23. DUCHEMIN, J.-P., et TROUCHAUD J.-P., « Données démographiques sur la croissance des villes de Côte-d'Ivoire », in *Les petites Villes de Côte-d'Ivoire*, Abidjan, Centre O.R.S.T.O.M. d'Adiopodoumé, 1968.
24. JULLIEN, M., « Aspects de la configuration ethnique et socio-économique de Papeete », in *Pacific Port Towns and Cities. A Symposium 1963*, A. Spoehr (Ed.). *Xth Pacific Science Congress*, Honolulu, Hawaï.
25. JULLIEN, M., *Problèmes psychologiques de l'enseignement secondaire au Congo : rapport préliminaire*, Centre O.R.S.T.O.M. de Brazzaville, 1965, 55 p., ronéotypé.

26. LIERDEMAN, J.-L., *Analyse socio-démographique de la population africaine de Pointe-Noire*, Centre O.R.S.T.O.M. de Brazzaville, 1962, 110 p., ronéotypé.
27. VERNIÈRE, M., « Anyama : étude de la population et du commerce colatier », in *Les Petites villes de Côte-d'Ivoire*, Abidjan, Centre O.R.S.T.O.M. d'Adiopodoumé, 1968.
28. SCHWARTZ, Al., *Toulepleu : étude socio-économique d'un centre semi-urbain de l'Ouest ivoirien*, Abidjan, Centre O.R.S.T.O.M. d'Adiopodoumé, 1966.

SUMMARY

The work of O.R.S.T.O.M. (Office of Overseas Scientific and Technical Research) is fundamental research on social and economic development in countries of French cultural inheritance. It is not carried out with special reference to inter-ethnic relations, but nevertheless it constitutes an important source of material for such studies.

O.R.S.T.O.M. has studied, in Africa, the effects of the European coloniser on the stability of traditional group relationships. The expansion of large scale commercial enterprises with their need for labour, together with concomitant demographic factors, has given rise to large scale migration from one part of the country to another. It has contributed to the collapse of traditional structures, and to the rise of individualism. Populations of different origins and cultures have come into contact with each other in one of two receiving environments, the country or the town.

I. Migration from one Rural Area to Another

The initial process of an immigrant selling his labour to an indigenous planter presented little challenge to the traditional procedures with regard to the landlord—tenant relationship. These immigrants usually became well integrated in village life. An increasing influx of immigrants such as artisans, tradesmen, etc. led to the establishment of separate quarters for them, but did not lead to group hostilities. Only when the hosts began to feel that they were losing control did the relationship begin to change. Foreigners took advantage of the accepted formulae with their ambiguity and vagueness, and of the lack of foresight of the host, to obtain long term rights which eventually led to an imbalance of the traditional relationships, loss of trust, and eventual tensions. This in turn led to separate, and politically exclusive groups and to segregation. Segregation became particularly marked in education, which became a condition of the acquisition of executive posts.

A solution might have been for the foreign communities to develop strong political structures and come to terms on an equal footing with the opposing parties, as took place in West Madagascar — which led to the formation of inter-ethnic institutions. But the dispersal of family groups in the newly cultivated areas and the breakdown of traditional political structures prevented this. Equally the amalgamation of immigrant behaviour patterns with those of the indigenous people was prevented by the persistence of the immigrant's ties with his country and with his family, and on his diverging economic status, which became lower than that of the host.

Thus there was parallelism in ethnic divisions and differentiation in status and economic behaviour which in turn augmented aggression, frustration and incomprehension, and led to the belief that belonging to a particular ethnic group was the actual condition of superior economic status. This even led to efforts to assimilate with groups judged to be supe-

rior. The notion of ethnicity thus appears to act in two contradictory ways ; as a principle of division, and as one of identity. It causes social conflicts not to be fought out at their own place and level.

II. Inter-ethnic Relations in an Urban Environment

II. 1. *Geographic approach.*

Our studies have been mainly in secondary centres on the Ivory Coast, and in Brazzaville, where a strong social organization was founded on centralized kingdoms. A number of factors led to the division of villages into quarters corresponding to different socio-occupational groups and so to the ethnic groups theoretically linked to them. Similarly with urban centres not large enough to acquire the unifying character of the larger villages and offer regroupments with criteria other than that of ethnic origin. Modern cities developed in a more artificial way. The constraints of the modern world are clearer and a new social ethic begins to emerge. Ethnic consciousness appears to regress in proportion to the measure of urbanization. This should lessen ethnic tension in urban zones, but this is not the case. Tensions arise partly because the « bridges » of communication have disappeared, and partly because motivation is in favour of the individual, so collective tensions build up.

II. 2. *Diachronic approach.*

Studies based on Brazzaville show fairly strong ethnic divisions, but other forms of urban regroupment (religious, cultural, political) attempt to go beyond ethnic barriers. Urban society develops in three stages : 1) detribalization ; 2) restructuralization of the family and ethnic groups ; 3) revitalization of ethnic tensions through problems pertaining to modern times, the labour market, urban development, political tensions.

II. 3. *Psychological and Sociological observations*

Psychological and sociological observations on these problems enable a certain unity to be found. These have been studied in five ways : 1) land problems — the changing values connected with land, and the disappearance of segregation into separate quarters in favour of regroupments tied to the network of communication ; 2) matrimonial relations — the gradual development of inter-ethnic marriages as opposed to tolerated unions ; 3) the working world — the importance of the ethnic group in obtaining development of urban consciousness ; 5) the perception, extent and limit of ethnicity. Numerically powerful ethnic groups tend to eliminate smaller ones.

II. 4. *Transmission of knowledge in environments of heterogeneous culture.*

Studies here show that all social groups tend to arm themselves against their own contamination by not transmitting their cultural message in an integrated form when in contact with a stranger.

II. 5. *Interpretation*

a) There is an oscillation in the intensity and manifestation of tensions between groups resulting from the juxtaposition of modern structures and traditional ethnic groups.

b) An accumulation of tensions, and the absence of safety valves.

c) The interiorization and individualization of attitudes.

d) The « attempts of the most powerful ethnic groups to re-establish means of differentiation ».

Conclusions

The work discussed in this paper has approached the problems of inter-ethnic relationships through the various aspects of the economic, sociological and psychological points of view. They all converge on the same group of problems which can be summarized as follows :

The development of inter-ethnic relationships, and the consciousness itself of belonging to an ethnic group appear to be the response of societies to objective circumstances, amongst which those forces which are determined by economic conditions are the most prominent.

The modality of inter-ethnic relationships is very variable, and seems to be transferable to relationships between other types of groups.

The research workers, like the populations they study, tend to resort to explanations in terms of the ethnic factors as soon as there is conflict within a society. There is a danger of using this notion as an entity isolated from its context which could be likened to a residue of unexplainable facts. Inter-ethnic relations are inseparable from global society, of which they form an integral part.



